

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE CANÉJAN

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que le Conseil municipal se réunira à la mairie le :

MARDI 2 JUILLET 2024 À 19 H 00

ORDRE DU JOUR :

- N° 055/2024 - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JALLE – EAU BOURDE – RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 – PRÉSENTATION
- N° 056/2024 - CENTRE COMMERCIAL DE LA HOUSE - ACQUISITION DES LOTS 8 ET 19 DE LA COPROPRIÉTÉ - ACTE SOUS LA FORME NOTARIÉE
- N° 057/2024 - AVENUE DE LA LIBÉRATION – CRÉATION D'UN DISPOSITIF DE PROTECTION ANODIQUE – CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE DE RÉSEAU DE GAZ AU BÉNÉFICE DE LA SOCIÉTÉ REGAZ BORDEAUX
- N° 058/2024 - IMPASSE DE MAUJAY (PARCELLES AD 99 ET AE 273) – CORRECTION D'UNE ERREUR DE SURFACE VENDUE PAR LA SOCIÉTÉ IMMOFI LESSEPS CANÉJAN ET CORRECTION DE LA SOULTE
- N° 059/2024 - RESTAURATION SCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS – TARIFICATION SOCIALE
- N° 060/2024 - RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET CHARTE DES SAGES CANÉJANAIS-ES
- MODIFICATION
- N° 061/2024 - CENTRE SIMONE SIGNORET – PARTENARIAT PASS CULTURE NATIONAL CINEMA
- AUTORISATION

CANÉJAN, le 25 juin 2024
Le Maire,

B. GARRIGOU

